

Le Conseil général soutient les Parcs naturels régionaux

A l'occasion du Congrès des Parcs qui se tient dans les Yvelines, le Conseil général rappelle son soutien aux Parcs naturels régionaux de la Haute Vallée de Chevreuse et à celui du Vexin français. Il participe au financement de leurs programmes d'action et à leurs dépenses de fonctionnement.

Le Conseil général consacre chaque année en moyenne 1 153 000 € à la réalisation des programmes d'action des deux PNR.

846 000 € pour le PNR de la Haute vallée de Chevreuse dont les orientations, précisées dans sa charte 2011-2013, s'articulent autour des 4 axes suivants :

- gagner la bataille de la biodiversité et des ressources naturelles
- faire du parc un territoire périurbain responsable face aux changements climatiques
- valoriser un héritage exceptionnel et inciter à une vie culturelle rurale et rurale
- encourager un développement socio-économique innovant aux portes de la métropole.

307 000 € pour le PNR du Vexin français qui entend prioritairement :

- maîtriser l'espace et conforter ses patrimoines
- promouvoir un développement agricole, touristique et économique durable, moteur d'une vie locale de qualité
- mettre l'Homme au cœur du projet territorial.

Le Département participe également aux dépenses de fonctionnement des deux PNR. Dans ce cadre, 375 000 € par an sont versés au PNR de la Haute Vallée de Chevreuse et 216 000 € par an à celui du Vexin français soit un total de 591 000 €.

Les Parcs naturels régionaux ont été créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Les PNR de la Haute Vallée de Chevreuse et du Vexin français y contribuent aujourd'hui, en partie grâce au Conseil général, leur partenaire dans la préservation des patrimoines yvelinois naturels, culturels et bâtis.

Du 2 au 4 octobre 2013 : Congrès des Parcs naturels régionaux de France dans le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Contact presse :

Alexia Borrás

Tél. : 01 39 07 70 77

aborras@yvelines.fr#

